

Compte-rendu Assemblée Générale du CAF Maurienne

05 décembre 2025

Adresse du club :

Centre Louis Armand
Salle n°1.10
Rue Louis Sibué
73300 Saint Jean de Maurienne

AG pour la période du 01.09.2024 au 31.08.2025

Président : Le Cudonnec Loïc

Trésorier : Melech David

Secrétaire : Sorbe Solène

Nombre d'adhérents présents : 56

RAPPORT MORAL:

- Participation au congrès FFCAM qui s'est tenu les 15 et 16 mars à Châlon sur Saône. Ambre Armatol, Joëlle Bertolini et Denis Canevali représentaient le club.

Durant ce congrès a eu lieu l'élection du nouveau bureau du comité national. Deux listes étaient présentées, c'est la liste 1 qui l'a emporté.

- Formation de 3 adhérents au cursus fédéral pour l'encadrement en ski de randonnée.

- Recyclage des encadrants et futurs encadrants de ski de randonnée par un guide de Haute-Maurienne, lors d'une soirée théorique le 4 avril et d'une journée pratique le 5 avril.

- Mise en place de nouvelles voies au mur d'escalade de La Chambre.

- Créations de tours de cou et de bandeaux aux couleurs du club.

- Différentes écoles organisées : cordes/ grandes voies/ ski en pente raide

- Durée maximale de présidence atteinte par Loïc Le Cudonnec (selon les statuts du club, 8 ans)

RAPPORT DES ACTIVITES :

- Activités sportives :

- Ski de randonnée :

Responsable : Manuel Waxin

Très belle saison avec des inscriptions en nombre.

49 sorties, 89 journées encadrants, 362 journées participants

- Raquettes :

Responsable : Ambre Armatol

Pas de sortie cette année

- Randonnée à pied :

Responsable : Ambre Armatol

Nombre d'inscriptions en progression

16 sorties, 161 journées participants, 28 journées encadrants

- Alpinisme rocheux :

Responsables : Patrick Delplanque et Danielle Waché

. Ecoles de rappel/moulinette/grande voie : 24 participants

. 8 sorties dont 4 séjours : 122 participants et 4 encadrants

- Cascade de glace :

Responsables : Pascal Ramel et Jean-Denis Truchet

3 sorties, 30 participants (incluant les encadrants)

- Alpinisme hivernal :

Responsable : Jean-Denis Leriche

2 formations en salle, 8 participants, 1 encadrant

1 sortie glace, 2 participants, 1 encadrant

- Canyon :

Responsable : Jean-Denis Leriche

1 sortie, 2 participants, 1 encadrant

- Escalade :

Responsables : Adélaïde Guerry et Alain Guerry

. Des cours sont dispensés par deux moniteurs Brevet d'Etat, Charles Costel et Ildi Kiss, au gymnase de La Chambre. Les cours commencent dès l'âge de 3ans en section parent/enfant jusqu'aux adultes.

10 cours sont proposés (17h), 88 participants.

. Importante affluence lors des créneaux libres au gymnase de La Chambre

- Commission Refuge :

Responsables : Gilles Charvin et Hervé Pollet

Gestion de deux refuges : refuge du Thabor et refuge d'Amboin

Le budget généré par la gestion des refuges est indépendant du club.

La comptabilité des refuges reverse 2 000€ au CAF Maurienne

- Refuge du Thabor :

5834 nuitées gardées génèrent 127 521€

257 nuitées hors gardiennage (d'après les recettes des paiements FFCAM et du tronc) génèrent 2 861€ (les paiements dans le tronc incluent la taxe Bois/Gaz)

- Refuge d'Amboin :

1016 nuitées gardées génèrent 124 860€

117 nuitées hors gardiennage (d'après les recettes des paiements FFCAM et du tronc) génèrent 1 304€ (les paiements dans le tronc incluent la taxe Bois/Gaz)

Changement de satellite pour le refuge d'Amboin car le précédent n'était plus accessible. Changement de Nordnet pour Starlink.

- Fréquentations :

30 couchages à Amboin

46 couchages au Thabor

Gilles Charvin quitte la gestion des refuges au sein du club.

Claire Sornin prend la place de responsable des refuges.

- Commission Formation :

3 membres de l'association ont suivi une formation fédérale pour l'encadrement en ski de randonnée : Florine Paraz, Corine Pechenart et Laurent Thieffry.

- Commission Protection du Milieu Montagnard :

Responsables : Denis Canevali et Manu Tonolo

. Lors de l'assemblée générale nationale, un accord de la FFCAM a été donné au CAF Maurienne afin que nous puissions participer aux réunions destinées à l'élaboration du nouveau SCoT Maurienne (Schéma de cohérence territoriale).

. La FFCAM pouvait rendre un avis sur la mise oeuvre SCoT Maurienne.

Le CAF maurienne a pu échanger avec le comité départemental et le comité national. Chacun ont émis un avis mais c'est le comité national qui a rendu un avis final auprès du SCot.

Le comité national a donné un avis globalement favorable.

Le comité département a donné un avis favorable.

Le CAF Maurienne a émis un avis neutre avec des recommandations.

A l'encontre de l'avis du club Maurienne, le SCoT a reçu un avis favorable de la part de la FFCAM.

Une Analyse du SCoT est disponible sur notre site internet (c'est une analyse critique de 34 pages sur les 1 000 pages du SCoT).

Une synthèse de la charte montagne est également disponible sur notre site internet.

Commission Gestion des Adhérents :

Augmentation du nombre d'adhérents.

2023/2024 : 504

2024/2025 : 575

Une demande grandissante pour les cours d'escalades et pour l'accès aux créneaux libres.

Rapport financier :

- Rapport d'activité présent en document joint (ci-après)

- Subvention en nature de la ville de Saint Jean de Maurienne avec le prêt du local au centre Louis Armand ainsi que l'accès à la réservation de différentes salles.

- Le club prend en charge le coût des formations des futurs encadrants ainsi que le coût des recyclages des encadrants.

- Les cotisations 2025/2026 seront arrondies à l'euro supérieur.

Approbation des comptes : adopté à l'unanimité

Approbation des cotisations : adopté à l'unanimité

Election du comité directeur :

- Membres renouvelés : Patrick Delplanque, Jean-Denis Truchet
 - Membres sortants : Joelle Bertolini, Patrick Durnerin, Florine Paraz, Denis Vallet, Manuel Waxin
 - Démissions : Gilles Charvin, David Melech
-
- Candidats : Elise Vignol, Adélaïde Guerry, Claire Sornin
 - Suppléant candidat : Michel Emin, Manu Tonolo, Alain Guerry,

Approbation du comité directeur : adopté à l'unanimité

154ème Assemblée Générale de la FFCAM 2026 :

A Bayonne les 14 et 15 mars, 2 membres se portent volontaires pour représenter le club : Ambre Armatol, Anna Brikh

Approbation : adopté à l'unanimité

Election du bureau par le comité directeur :

18 membres du comité directeur présents :Armatol Ambre, Bertolini Joelle, Brikh Anna, Brucher Philippe, Canevali Denis, Chaix Philippe, Colle Bernard, Delplanque Patrick, Durnerin Patrick, Emin Michel, Favarel Jean, Guerry Adélaïde, Guerry Alain, Hannigsberg Marc, Le Cudonnec Loïc, Pauchard Xavier, Pechenart Corine, Pollet Hervé, Sorbe Solène, Sornin Claire, Tonolo Manu, Vallet Denis, Vignol Elise, Waché Danielle, Waxin Manuel

Membre se proposant au bureau :

Président : Brikh Anna

Vice Président : Hannigsberg Marc

Trésorier : Le Cudonnec Loïc

Secrétaire : Sorbe Solène

Approbation des membres du bureau par le comité directeur: adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER 2024/2025

	RECETTES	DÉPENSES	
Adhésions club	12 147,59		
Contribution refuges au club	2 000		
Adhésions cours escalade	23 425		
subventions FFCAM	700		
subventions communales	320		
frais AG		-784,65	
Téléphone/internet		-335,76	
Frais secrétariat-gestion des adhérents		-3 288,90	
Frais impression de la revue du club+ envoi		-972,60	
timbres		-14,17	
Frais bancaire		-220,05	
repas		-249,13	
Guide recyclage commissaire		-650	
divers + bandeaux buff		-2 563,39	
Matériel		-1 733,43	
Frais fournitures de bureau		-129,99	
formation recyclage		-1 340,70	
Moniteurs escalade		-27 815	
Total	38 592,59	-40 097,77	Résultat -1505,18